

Introduction

Contexte global : l'océan Indien

Mayotte est une île de l'océan Indien, zone géographique dont l'histoire est racontée en particulier par Auguste Toussaint (1961 ; 1974 ; 1981)¹, qui mentionne l'archipel des Comores (1961 : 53). Il rappelle notamment l'étymologie arabe du nom de l'archipel : les « îles de la lune ». Comme celui de l'archipel, le nom de l'île de Mayotte est d'origine arabe et signifie la mort – *Mayta* –, en raison sans doute de la dangerosité de la barrière de corail qui entoure l'île pour les navigateurs qui croisent dans l'océan Indien. Nassur Attoumani, écrivain francophone de Mayotte, c'est-à-dire écrivain de langue française, propose, quant à lui, une explication légèrement différente du nom de l'île : « Mayotte, de son ancien nom *MA'Y'OTTA* suivant les Arabes ou *MAHOURI* (*Ma* : derrière ; *hourri* : récifs). » (1993 : 9). L'autorité de cette explication linguistique n'est pas nommée et l'étymologie des conséquences funestes – « *Ma'y'otta* » – est remplacée par celle des causes géologiques – « *Mahouri* » – : les récifs qui forment la barrière de corail.

Dans *Mémoires du Grand Océan. Des relations de voyage aux littératures francophones de l'océan Indien* (2007), Jean-Michel Racault permet la transition de l'histoire vers la littérature. Cet ouvrage analyse la manière dont la relation de voyage, le plus souvent colonial, précède la littérature francophone et cohabite avec elle, le souci esthétique étant présent dans les deux. L'océan Indien littéraire francophone est étudié par Jean-Louis Joubert (1991).

¹ Le système de référence adopté ici place, entre parenthèses, le nom de l'auteur, séparé de l'année de publication par une virgule, année de publication elle-même suivie de la page de l'ouvrage en question, les deux étant séparées par deux points. De plus, un titre est systématiquement suivi d'une date de publication, la première ou celle utilisée dans cet essai. Lorsque l'écart entre les deux est important, les deux apparaissent, séparées par une barre oblique. Le nom de l'auteur n'est pas répété lorsqu'il se trouve dans la phrase ou qu'il est identique à celui de la référence précédente. Seule est mentionnée la page lorsque deux références au même ouvrage se suivent. Enfin, les références suivent les citations du corps du texte, sauf en cas de répétition et précèdent celles qui s'en détachent.

L'une de ses originalités consiste précisément dans le choix de l'océan Indien comme zone d'investigation littéraire qui lui fournit un réservoir d'exemples, notamment Madagascar et Maurice (2006). Ses recherches prolongent celles de l'*Histoire comparée des littératures francophones* (Viatte, 1980), qui recense dans l'océan Indien les « messages » (101-102) de Marius-Ary Leblond à la Réunion, de Robert Edward Hart, Malcolm de Chazal et Loys Masson à Maurice et de Jean-Joseph Rabearivelo, Jacques Rabemananjara et Flavien Ranaivo à Madagascar. Nous² ne laissons pas non plus de côté la filiation avec Camille de Rauville, inventeur du néologisme « indianocéanisme », concept qui saisit les spécificités littéraires des îles de l'océan Indien dans un ensemble singulier (1990 : 225).

Jean-Louis Joubert émancipe l'océan Indien, souvent considéré comme une « périphérie mal classable de l'Afrique » (1991 : 7). Il en va de même pour *L'Océan Indien dans les littératures francophones* (Issur et Hookoomsing, 2001), ouvrage qui s'intéresse à la littérature de voyage dans l'océan Indien – de l'île Maurice et Madagascar jusqu'à l'Inde – et compare cet océan à d'autres espaces maritimes comme la Caraïbe. Nous signalons les récentes *Lectures indiaocéanes* (2016) de Daniel-Henri Pageaux, analyses comparées d'œuvres littéraires de l'océan Indien³.

Dans son étude, Jean-Louis Joubert (1991) embrasse successivement les îles de l'océan Indien en commençant par Madagascar, Maurice et La Réunion, puis les archipels : Seychelles et Comores. Ce dernier ensemble d'îles est traité dans le dix-septième et ultime chapitre, qui est le moins long de l'ouvrage. Avant lui, nous signalons que le troisième tome de *Littératures francophones* (Hauser et Mathieu, 1998) développe une deuxième partie sur l'océan Indien, partie dans laquelle il traite des littératures de Madagascar, de Maurice et de La Réunion. Seul un petit encart est réservé à l'archipel des Comores (155) pour signaler la situation politique singulière de Mayotte, l'importance de la littérature orale, deux romans de Mohamed Toihiri, *La République*

² Entre les pronoms « je », « nous » et « il », nous avons repoussé le « je » trop personnel et le « il » qui donne parfois à tort une impression d'objectivité, au profit d'un « nous » qui se comprend, dans cet essai, comme un « nous » d'auteur et de modestie.

³ Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans *Études littéraires africaines* (Cosker, 2017a).

des Imberbes (1985) et *Le Kafir du Karthala* (1992), sans oublier celui de Hamza Soillhaboud, *Un Coin de voile sur les Comores* (1993) ainsi qu'une anthologie de Carole Beckett (1995).

Le but du présent essai est de poursuivre la construction d'un indianocéanisme littéraire, à la suite de Camille de Rauville et de Jean-Louis Joubert. Comme le premier, nous penserons ensemble les îles de l'océan Indien pour découvrir « l'originalité d'une pensée australe francophone » (Rauville, 1990 : 23), mais de façon relationnelle et sans recourir au mythe de la Lémurie, ancien continent qui aurait réuni les îles de l'océan Indien. Conformément à l'article de Michel Beniamino sur ce concept, l'indianocéanisme se comprend comme l'émergence d'un nouveau découpage littéraire permettant à l'océan Indien de devenir un « objet légitimé de l'activité réflexive » (2001 : 88). Comme Jean-Louis Joubert, nous accumulerons et ordonnerons des connaissances sur l'océan Indien littéraire. Ainsi recueillerons-nous des données sur la littérature de l'archipel des Comores, en particulier sur l'île de Mayotte et, dans le cas présent, sur son écrivain le plus prolifique : Nassur Attoumani. Néanmoins, les théories de la francophonie littéraire ne contribueront pas seules à envisager la littérature de Mayotte, elles seront complétées par les théories postcoloniales (Bhabha, 2007) et celles de l'émergence (Grassin, 1996), sans oublier les études africaines (Balandier, 1967).

Dans la partie de *Littératures francophones de l'océan Indien* (1991) qui traite des Comores (279-282), après une chronologie, dans un point sur la culture, Jean-Louis Joubert signale deux livres. Le premier est un *Recueil de nouvelles* publié par l'Association des Stagiaires et Étudiants des Comores – ASEC. Il est présenté ainsi dans l'introduction (ASEC, 1983 : quatrième de couverture) :

Premières œuvres de jeunes auteurs amateurs, elles sont nourries par l'élan magnifique de la jeunesse comorienne à servir le peuple et elles exaltent les nouveaux combattants de la liberté. Inspirées de phénomènes propres à notre pays ou d'événements récents, elles brillent par leur réalisme.

Dans ce recueil collectif de six nouvelles anonymes, le préfacier insiste sur l'enthousiasme des auteurs qui dotent leur pays d'une littérature propre. Cette dernière présente une tendance hagiographique dans l'exaltation des protagonistes de l'indépendance comorienne. Conformément à l'idéologie de l'ASEC, le

réalisme se rattache au communisme et au service du peuple. La seconde référence renvoie au premier roman francophone de l'archipel, *La République des Imberbes* (Toihiri, 1985), dont la teneur est différente puisqu'il s'agit de la vie et de la mort de Guiguoz, personnage qui renvoie à Ali Soilih, instigateur du premier *putsch* aux Comores. L'île aux parfums est, de son côté, réduite à un recueil de proverbes (Saïd et Blanchy, 1986). Nous ajoutons que l'écrivain francophone de Mayotte Nassuf Djailani et le linguiste Mlaïli Condro fondent, en 2010, la revue *Project-îles*, dont le sous-titre indique l'ambitieux programme : « Revue d'analyse, de réflexion et de critique sur les arts et les littératures de l'océan Indien ». Le septième numéro de cette revue traite des écrivains de Mayotte, et son premier dossier porte sur Nassur Attoumani (2017 : 8-23).

Focalisation sur une île de l'archipel des Comores : Mayotte

L'île de Mayotte s'étend sur 374 km² et se compose de deux parties appelées respectivement Petite et Grande Terre – *Nyambo Titi* et *Nyambo Bole* en langue vernaculaire –, ce qui incite certains écrivains francophones de l'île à la considérer comme « un archipel à part entière » (Bamana*⁴, 2008). La forme de la Grande Terre est comparée à un hippocampe renversé, ce qui vaut à l'île un nom en forme de cliché auquel il est fait référence dans le premier roman de l'auteur, *Le Calvaire des baobabs* (2000a : 237) et qui confère son titre au deuxième ouvrage de Nassur Attoumani, un beau livre en collaboration avec le photographe Franck Hick : *Mayotte : l'île hippocampe* (1993). Le symbole de l'hippocampe se retrouve de chacun des deux côtés du blason des armoiries dont les autres éléments renvoient au contexte politique de l'île⁵. L'environnement géographique général de Mayotte est l'océan Indien et son environnement géographique particulier l'archipel des Comores ou « îles de la lune ». Un croissant de l'astre nocturne est

⁴ Le nom de famille Bamana est suivi d'un astérisque lorsqu'il désigne, pour ne pas le confondre avec son père, Zaïdou Bamana, l'un des premiers journalistes de Mayotte, fils de Younoussa Bamana, figure politique de la départementalisation française de l'île.

⁵ On trouve des éléments sur l'origine et l'histoire de ce cliché dans la dernière anthologie que nous avons publiée : *L'Invention de Mayotte* (Cosker, 2019).

visible sur les armoiries de Mayotte et symbolise la religion dominante : l'islam.

À la colonisation religieuse médiévale (Judic, 2008) succède la colonisation économique européenne qui transforme les « îles de la lune » en « îles aux parfums ». Deux fleurs d'ylang-ylang figurent sur les armoiries de Mayotte. Le fond du blason est bleu, blanc et rouge ; il reprend les trois couleurs du drapeau national de la France. Ce blason se situe enfin au-dessus d'un ruban qui contient une devise en langue vernaculaire *Ra Hachiri* – « Nous sommes vigilants », énoncé que nous retrouverons à la fin de la troisième des neuf nouvelles de Nassur Attoumani dans le recueil intitulé *Les Anachroniques de Mayotte* (2012) : « La Radio qui récitait le Coran » (66). Cette vigilance est celle de l'île qui refuse l'indépendance en 1975, afin de rester française, tandis que les trois autres îles de l'archipel – Anjouan (*Ndzuani* en langue vernaculaire), Mohéli (*Mwali*) et la Grande-Comore (*Ngazidja*) – deviennent un État. Ainsi le discours littéraire de Nassur Attoumani est-il « gestion » (Maingueneau, 1993 : 24) des différents contextes – géographique, historique et politique – de l'île de Mayotte. Le mot « gestion », emprunté au vocabulaire administratif, envisage métaphoriquement la manière dont s'articulent texte et contexte ; le premier se définit comme l'organisation verbale du second.

Il existe une littérature relativement abondante sur l'archipel des Comores en général et sur l'île de Mayotte en particulier. Jean Martin (1983) raconte l'histoire de l'archipel, « quatre îles entre pirates et planteurs » ; il étudie les razzias malgaches et les rivalités coloniales internationales de la fin du XVIII^e siècle à 1875 (1983a), puis s'intéresse à la genèse, à la vie et à la mort du protectorat formé par les quatre îles de 1875 à 1912 (1983b). À l'occasion de la départementalisation de l'île aux parfums, il compose la monographie suivante : *Histoire de Mayotte. Département français* (2010). L'ethnologue Sophie Blanchy étudie *La Vie quotidienne à Mayotte* (1990). Ses travaux de recherche sont également linguistiques et littéraires. En effet, elle publie le premier dictionnaire de l'une de deux langues vernaculaires de l'île, à savoir le *shimaore* (1996). Cet essai y renvoie constamment le lecteur en cas d'occurrence de mots dans cette langue. Sophie Blanchy édite également deux recueils de contes : *La Maison de la mère* (1993) et *Furukombe* (2002). Dans les domaines linguistique et littéraire, l'une des originalités

du présent essai tient au fait qu'il traite principalement d'un écrivain francophone de Mayotte : Nassur Attoumani.

Parmi les travaux littéraires généraux qui portent sur l'ensemble des Comores, nous relevons d'abord une *Anthologie d'introduction à la poésie comorienne d'expression française* de Carole Beckett (1995). Dans ce texte, elle publie des poèmes manuscrits classés selon neuf thèmes : la patrie, les déracinés, la liberté, les problèmes mondiaux, l'humanité, la religion et la nature. Dans un article intitulé « Qui entendra les Comoriens ? » (2008), Dominique Ranaivoson analyse la manière dont le discours littéraire remédie à l'isolement de l'archipel des Comores dans l'océan Indien. L'ouvrage collectif dirigé par Jean-Luc Raharimanana et Magali Nirina-Marson sous le titre *Les Comores : une littérature en archipel* (2011) s'intéresse en particulier à la « partition » (87) de cette littérature en raison de la situation politique de l'archipel. Ce livre contient un entretien qui met en perspective le discours littéraire de Nassur Attoumani, et qui servira souvent de référence dans la suite de cet essai : « Le Rire dans tous ses états et sans état d'âme ! » (173-188). Cet entretien est repris et approfondi sous le titre : « Je suis venu à la littérature par la scène » (*Project-îles* 7, 2017 : 11-16). Viennent également de paraître les actes d'un colloque auquel nous avons collaboré : *Les Littératures francophones de l'archipel des Comores* (Malela, Rasoamanana et Tchokothe, 2017). Le discours littéraire de l'archipel y est envisagé relativement à la théorie de l'émergence ; il est analysé dans son esthétique et son idéologie.

La bibliographie s'oriente ensuite dans deux directions principales. La première est la littérature orale, d'une part, l'épopée dans *Guerriers, princes et poètes aux Comores dans la littérature orale* (Saïd Ahmed, 2000) et, de l'autre, le conte dans *La Sagesse populaire de l'île d'Anjouan (Comores)* (Ahmed-Café, 2013). La deuxième est la littérature écrite et débute par la lecture comparée de deux romans dans *Comment se lit le roman postcolonial ? Cas des îles Comores : La République des Imberbes et Le Bal des mercenaires* (Bacar, 2009). Il existe également une histoire littéraire sur l'une des formes du discours des quatre îles : *Le Roman comorien de langue française* (Mdahoma, 2012). Nous relevons aussi une monographie sur la partie romanesque de la production du père de la littérature francophone de l'archipel : *Le Roman de Mohamed Toibiri dans la littérature comorienne. Fiction d'un témoignage et témoignage d'une fiction* (Ali Mhoumadi, 2012). Nous avons personnellement composé une

monographie sur le discours littéraire de l'île aux parfums intitulée *Petite histoire des lettres francophones à Mayotte* (Cosker, 2015a). Cette brève histoire littéraire apporte des informations biographiques originales sur les écrivains francophones de Mayotte et les classe en trois générations : celle des pères fondateurs, celle des dramaturges et celle des poètes (25)⁶.

Gros plan sur un écrivain : Nassur Attoumani

Le choix de Nassur Attoumani comme objet de recherche s'explique de plusieurs façons. Dans un article intitulé « Faire son choix théorique en sciences sociales », Jean-Louis Fabiani indique deux traditions de la recherche. La première est liée à un « héros » (Hunsmann et Kapp, 2013 : 57), c'est-à-dire, en l'occurrence, un chercheur révérend. Notre choix s'est davantage tourné vers un écrivain et son discours littéraire, conformément au genre de la monographie. La deuxième tradition est liée à une « technique » (57). Il s'agit pour nous de la figure du discours qu'est l'ironie. Parmi les trois générations d'écrivains de Mayotte, (Cosker, 2015a : 23), notre choix s'est porté sur Nassur Attoumani qui est l'un des deux pères fondateurs de cette littérature (53). Il s'agit de l'écrivain le plus prolifique de l'île. Son investissement dans ce rôle littéraire est important. La dernière raison, plus personnelle, est celle du plaisir lié à la lecture de ce discours littéraire. Ainsi, dans ce premier essai sur un écrivain de Mayotte, l'élection de Nassur Attoumani coïncide-t-elle avec le choix le moins sujet à caution du point de vue de l'institution de la littérature (Dubois, 1978).

Parmi les études sur l'ironie, nous nous situons de la façon suivante en fonction de notre objectif : analyser l'ironie de l'écrivain francophone de Mayotte Nassur Attoumani. De nombreux ouvrages collectifs font le point sur les manières d'envisager l'objet de recherche qu'est l'ironie, du deuxième numéro de *Linguistique et sémiologie* (Kerbrat-Orecchioni, 1978) à *L'Ironie aujourd'hui : lectures d'un discours oblique* (Trabelsi, 2006). Certains propo-

⁶ En modifiant légèrement la perspective, apparaissent, non plus les travaux sur Mayotte, mais les travaux de recherche des Mahorais. Abdou Salam Baco, l'autre père fondateur des lettres francophones de l'île (53), a soutenu une thèse de doctorat sur l'histoire de Mayotte et Alain-Kamal Martial sur un écrivain d'Afrique : *Mythe et violence dans l'œuvre de Sony Labou Tansi* (2012).

sent également des typologies et des théories de cet objet, de la *Poétique de l'ironie* (Schoentjes, 2001) à *L'Ironie* (Mercier-Leca, 2003). Nous construirons une conception de l'ironie adaptée au contexte de Mayotte.

L'ironie est souvent envisagée dans la perspective du rire (Bergson, 1940 ; Ménard, 1969 ; Simedoh, 2011), articulée à l'humour (Escarpit, 1960 ; Évrard, 1996 ; Koeppel, 2001) ou encore approchée de façon philosophique (Kierkegaard, 1841/1975 ; Jankélévitch, 1964). En ce qui nous concerne, nous lions l'ironie à une forme de rire inventée par l'auteur et la relient à l'humour dans la manière dont l'écrivain construit sa propre image. L'ironie nous apparaît comme un objet du discours littéraire, dans la perspective de Philippe Hamon : *L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique* (1996). À plus forte raison, nous nous intéressons à la littérature de Mayotte, à laquelle diverses approches s'appliquent, notamment la francophonie à la manière de Vincent Simedoh qui conjugue *L'Humour et l'ironie en littérature francophone subsaharienne. Des enjeux critiques à une poétique du rire* (2011). Mais cette approche, qui applique les théories européennes de l'ironie et de l'humour aux pratiques africaines de Ferdinand Oyono, Mongo Beti et Alain Mabanckou, diffère de la nôtre dont le but est de saisir l'ironie dans le contexte de Mayotte en articulant constamment théorie et pratique. En outre, notre approche linguistique combinera ironie et polyphonie dans le discours littéraire de Nassur Attoumani à la suite de Pierre Bange dans *Ironie et dialogisme dans les romans de Théodor Fontane* (1974) et de Violaine Géraud dans *La Lettre et l'esprit de Crébillon fils* (1995). Nous rapporterons moins, pour notre part, l'ironie au dialogisme qu'à la polyphonie ; l'ironie érotique et spirituelle de l'auteur du XVIII^e siècle diffère de celle de Nassur Attoumani, même si les concepts de lettre et d'esprit expliquent les enjeux de l'ironie francophone comme jeu avec la langue française.

Biographie de l'auteur en son temps

Nassur Attoumani naît le 5 mars 1954 à Moroni, « capitale », non de Mayotte, mais de la Grande-Comore, où son père est membre de la Garde indigène. L'adjectif contenu dans ce syntagme nominal, « indigène », renvoie à une troupe militaire. Il deviendra pour nous un terme pivot (Maldidier, 1969) en raison